



Comment répondre aux attentes en Formation des politiques en santé publique ?

Pr. Hicham NEJMI
Secrétaire Général du Ministère de la Santé



Introduction : Trois questions principales

1. Quelles sont les objectifs d'une « Politique en santé publique » ?
2. Quelles sont les missions et attributions d'un établissement d'enseignement et de recherche en santé publique ?
3. Comment un établissement d'enseignement et de recherche en santé publique peut-il répondre aux attentes des politiques publiques ?

Politique de santé publique

Définition, Concepts et Objectifs

Politique de santé publique : **définition et objectifs**

- Une politique de santé :
 - *Ensemble des politiques publiques de l'Etat, ou des autres échelons de décisions politiques (régional, local, etc...),*
 - *Fixant les objectifs et moyens d'action à même de donner au citoyen l'opportunité de se soigner, et de rester en bonne santé le plus longtemps possible,*
- Ces derniers ne sont pas les seules instances à se saisir de ces questions :
 - *Entreprises privées,*
 - *Organismes d'assurance maladie,*
 - *Société civile / Groupes de citoyens...*

Domaine de l'action publique dans lequel la définition d'une politique est l'exercice le plus difficile pour un Gouvernement :

- Pour définir des priorités,
- Pour faire des choix consensuels face :
 - *au financement de nouveaux traitements coûteux,*
 - *au vieillissement de la population,*
 - *aux risques épidémiques ou environnementaux émergents,*
 - *aux exigences accrues en matière de sécurité et de qualité des soins,*
 - *aux revendications des professionnels...*

Politique de santé publique :

Le poids des « déterminants de santé »

Il est nécessaire, pour élaborer une politique de santé, de prendre en compte l'ensemble des facteurs qui influent sur notre état de santé :

- *Facteurs génétiques,*
- *Habitudes de vie (alimentation, hygiène de vie...),*
- *Conditions de travail,*
- *Environnement, habitat,*
- *Relations sociales et histoires familiales,*
- *Accès aux soins...*

← Charte d'Ottawa (21 / 11 / 1986) / OMS : nécessité de mobiliser tous les champs d'action publique afin de coordonner l'ensemble des politiques publiques en santé.

Politique de santé publique :

Le « Périmètre d'action »

Première condition pour construire une politique de santé à l'échelle d'une nation, avec notamment :

- *la gestion des urgences sanitaires,*
- *la régulation des acteurs de santé (démographie, formation, planification, qualité),*
- *la promotion des priorités sanitaires (plans et programmes),*
- *la cohésion de la couverture sanitaire universelle (égal accès, adaptation, maîtrise des coûts),*
- *l'intégration des externalités sanitaires (transport, logement, industrie, urbanisme...),*
- *l'organisation de la démocratie sanitaire (droits, débats, transparences).*

Politique de santé publique :

Priorités = Critiques = Difficultés

- Critiques de ceux dont les actions n'ont pas été désignées/adoptées comme prioritaires,
- Fortes pressions sur les « décideurs en santé » :
 - *Arbitrages délicats entre demande sociale croissante et lobbys professionnels, industriels ou politiques,*
 - *Fortes contraintes économiques dans un contexte d'augmentation tendancielle des coûts.*
- Défaut d'instruments de mesure objective permettant de définir les "besoins de santé" → Besoins en santé difficiles à évaluer :
 - *Concept flou: demande de soins ? attentes en matière de bien-être? de confort? d'écoute? de proximité?*
 - *Ne permet pas d'éclairer aujourd'hui les décisions en santé.*

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en santé publique

Missions et attributions

Missions

Une institution de l'enseignement supérieur en santé publique a pour mission de fournir :

- a. *Une formation permettant d'augmenter les capacités d'action et de gestion des professionnels de santé,*
- b. *Une recherche scientifique permettant d'augmenter les savoirs et de nourrir la réflexion,*
- c. *Une expertise qui permet l'aide à la prise de décision.*

Missions :

Former des spécialistes de santé publique

1. Former des spécialistes de santé publique :
 - *C'est d'abord former des généralistes de la santé,*
 - *Qui possèdent une vision globale des différentes dimensions de la santé publique (statistique, économique et politique). C'est l'exemple de l'épidémiologiste réalisant une étude de l'impact de la pollution de l'air sur le cancer du poumon,*
 - *au même titre que d'autres professionnels dont les actions baissent les morbidités et les mortalités :*
 - le médecin généraliste conseillant à ses patients de cesser de fumer,
 - l'ingénieur et le paysagiste programmant le tracé et l'environnement d'une route...
2. Les déterminants de la santé étant nombreux et pas seulement sanitaires :
 - *Le soin ne résume pas la santé,*
 - *La médecine n'est qu'un des aspects des interventions en santé publique.*

Formation en santé publique :

Axes d'analyse

1. Selon l'objectif :
 - *Formation à visée professionnelle : préparant à un métier de santé publique (ex: formation en santé de famille et santé communautaire que nous dispensons au Maroc via un cursus de deux ans à l'ENSP),*
 - *Capacitation : pour mieux connaître et maîtriser certains aspects de la santé publique (gestion des médicaments, GFC...),*
2. Selon la durée : souvent liée au point précédent,
3. Selon l'organisateur : une école de santé publique ou une faculté de médecine par exemple
4. Selon le thème : doit-il être large ou spécifique...
5. Selon le diplôme proposé, et à quels droits donne-il accès ?
 - *Pose des problèmes chez nous au Maroc,*
 - *Reconnaissance / équivalence / prime de spécialité...*
6. Selon le public cible : qui a accès à la formation et quels sont les modes de sélection qui permettent de choisir les étudiants ?

Etablissements de Formation en santé publique:

La mission de recherche

1. Indispensable au fonctionnement de l'établissement,
2. Différents domaines :
 - *gestion hospitalière,*
 - *gestion des programmes de santé,*
 - *épidémiologie de santé publique...*
3. Nourrir la réflexion en santé publique → substance aux enseignements dispensés dans le cadre de la formation initiale ou continue,
4. Mission liée à des fonctions d'expertise → aide à la prise des décisions basées sur l'évidence scientifique,
5. Apport très important pour les ministères de santé, les organismes de gestion de l'assurance maladie, coopération internationale en santé, etc...

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en santé publique

**Comment répondre aux attentes des
politiques en santé publique ?**

Etablissements de Formation en santé publique:

Répondre aux attentes des politiques en santé publique

1. Former des professionnels capables d'apporter des réponses aux problématiques de santé publique sur le terrain,
2. Ces formations doivent :
 - *assurer une convergence entre l'approche en santé centrée sur le patient et l'approche éducationnelle centrée sur l'apprenant.*
 - *fournir les outils pour un changement de pratiques et une émancipation des modes d'action existants,*
3. Démarche qui suppose que l'étudiant ait l'envie et la capacité de s'affranchir lui-même des pesanteurs et des inerties, dans le cadre d'une interaction entre le patient et le professionnel de santé ou entre le formateur et l'étudiant,

Etablissements de Formation en santé publique:

Répondre aux attentes des politiques en santé publique

4. L'élaboration d'un curriculum de formation en santé publique :
 - *reformulation de la relation entre recherche, pratique et formation,*
 - *ex: cycles de spécialisation en santé publique que nous dispensons à l'Ecole Nationale de Santé Publique: partie de cours théoriques, un mémoire de recherche et un stage professionnel.*
5. Tenir compte des débouchés après la formation:
 - *une formation n'a de sens que si le lauréat puisse travailler dans un environnement professionnel dans lequel il est amené à appliquer les concepts étudiés,*
 - *cette vision doit correspondre à une gestion des carrières qui permet aux lauréats d'évoluer en fonction des capacités acquises et mises en œuvre sur le terrain.*

Etablissements de Formation en santé publique:

Répondre aux attentes des politiques en santé publique

6. Volet recherche:

- *capacité de produire les savoir nécessaires pour guider et éclairer la prise de la décision.*
- *bon choix des thèmes de recherche : contextualisés par rapport aux problématiques réelles du terrain*
- *utilisation de méthodes scientifique adéquates pour analyser les phénomènes étudiés (qualitatives et quantitatives),*
- *présentation des résultats dans le cadre de « Policy brief » par exemple.*

Au Ministère de la Santé, nous nous appuyons aussi bien sur les recherches scientifiques menées par des institutions comme l'ENSP, que les consultations des experts par rapport à des problématiques précises.

Conclusion

- Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en santé publique sont investis d'une mission importante qui consiste d'abord à partager les savoirs, les produire aussi et en faire un levier de la prise de la décision.
- Il est donc vital que ces institutions s'appuient sur des référentiels et standards qui permettent d'assurer la qualité des connaissances produites et partagées.
- Des formations inscrites dans le système LMD par exemple, des programmes accrédités par exemple, et des recherches menées selon les normes internationales constituent un gage de réponses adéquates aux attentes des responsables en santé publique.

Merci pour votre aimable attention